

## MODALITES

1. Les admissions se font en fonction du niveau de l'élève et des places disponibles.

2. Le matériel (batterie, pads, baguettes, casques...) est mis à disposition par le DRUMMING LAB.

### 3. Cours

Les élèves sont tenus d'assister régulièrement à tous les cours selon la fréquence convenue avec le professeur.

En cas d'impossibilité, ils doivent en avvertir le professeur dans les meilleurs délais.

En cas d'absence du professeur ou de l'élève le cours, selon les disponibilités de planning, sera remplacé à une date convenue entre l'élève et le professeur.

### 4. Paiement des cours

Le paiement des cours se fait chaque début de mois ou de trimestre pour le nombre de cours convenu. Aucun élève ne peut prétendre au remboursement sous prétexte qu'il a manqué des cours.

5. Le DRUMMING LAB pourra être amené à photographier et/ou filmer le(s) élève(s) durant les cours, Master Classes et/ou événements organisés par le DRUMMING LAB. L'élève autorise par conséquent le DRUMMING LAB à fixer son image/sa voix lors desdits événements et à reproduire, adapter, et/ou représenter lesdits films et/ou photographies le représentant, en tout ou partie, seuls ou en combinaison avec d'autres matériels ou œuvres, sur tout support et par tous procédés actuellement connus ou à venir en vue de leur diffusion au public notamment, et sans que cette liste ne soit exhaustive), supports numériques, digital, audiovisuel, incluant Internet (site Internet du DRUMMING LAB) et les réseaux sociaux (page Facebook, Instagram, chaîne You Tube etc du DrummingLab, de Frédéric Rimbert, notamment mais aussi des autres intervenants à l'évènement) , support papier et autres, dans le monde entier, et éventuellement cédé(e)s à des tiers, dans les mêmes conditions et pour le même objet que celui prévu aux présentes.

Les œuvres précitées seront utilisées par le DRUMMING LAB à des fins de communication et de promotion du DRUMMING LAB, des cours et du Cursus 'Les fondamentaux Rythmiques' notamment.

Les élèves ne souhaitant pas voir apparaître la ou les photos dans les diffusions du DRUMMING LAB sont priés de le faire savoir par écrit au DRUMMING LAB.

6. Il est interdit de photographier, de filmer ou d'enregistrer tout ou partie des cours et/ou MASTER CLASSES auxquels participe l'élève sauf autorisation expresse du DRUMMING LAB, une telle autorisation ne pouvant être donnée que pour un usage privé.